

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1484

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Carvalho, M. Charroux, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Nilor, M. Sansu et
M. Serville

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« 1° A Réduire le recours aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à replacer l'ordre des priorités de l'action de l'État en matière de transition énergétique. La première des priorités est de réduire le recours aux énergies fossiles responsables des émissions de gaz à effet de serre, de la dépendance énergétique de la France et du déficit de notre balance commerciale.